

# Le secteur informel : Performances, insertion, perspectives, enquête 1-2-3, phase 2<sup>1</sup>

Alain Brilleau  
Siriki Coulibaly  
Flore Gubert  
Ousman Koriko  
Mathias Kuepie  
Eloi Ouedraogo

L'enquête sur le secteur informel a été menée entre 2001 et 2003 dans les capitales économiques de sept pays de l'UEMOA (Abidjan, Bamako, Cotonou, Dakar, Lomé, Niamey, Ouagadougou). Elle fournit pour la première fois une image détaillée des principales caractéristiques du secteur informel dans ces sept villes à partir d'enquêtes menées selon une méthodologie identique, ce qui autorise des comparaisons précises entre ces différentes villes. Même si la situation de chaque pays présente bien évidemment certaines spécificités liées à des facteurs économiques, il se dégage de ces données une homogénéité marquée de ce secteur fondamental des économies africaines.

## Le secteur informel dans la principale agglomération des pays de l'UEMOA : définition et caractéristiques générales

### Définition

La phase 2 de l'enquête 1-2-3 a été réalisée dans les capitales économiques de sept pays de l'UEMOA (Abidjan, Bamako, Cotonou, Dakar, Lomé, Niamey et Ouagadougou). Elle porte sur un échantillon représentatif de l'ensemble des unités de production informelles (UPI) de ces agglomérations.

Le secteur informel est défini comme l'ensemble des unités de production dépourvues de numéro

d'enregistrement administratif et/ou de comptabilité écrite formelle<sup>1</sup>.

La méthode d'enquête utilisée repose sur la technique des enquêtes dites "en deux phases". Elle consiste à réaliser une enquête auprès d'unités de production informelles, à partir d'un échantillon extrait d'une enquête sur l'emploi et l'activité des ménages. Cette méthode a été retenue car c'est la seule qui permet de tirer un échantillon statistiquement représentatif de l'ensemble du secteur informel.

Les enquêtes emploi menées en 2001-2002 (phase 1) ont permis de dénombrer 1 906 000 unités de production informelles dans les sept agglomérations, toutes branches confondues.

<sup>1</sup> Des résultats plus détaillés de cette enquête sont disponibles dans les publications nationales des INS des sept pays.

<sup>1</sup> Comptabilité permettant d'élaborer un compte d'exploitation et un bilan.

# La consommation et le rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages, enquête 1-2-3, phase 3

Ousman Koriko  
Constance Torelli

**L'enquête sur la consommation des ménages a été menée en 2001-2004 dans les capitales économiques de six pays de l'UEMOA (Bamako, Cotonou, Dakar, Lomé, Niamey, Ouagadougou). Tout en s'appuyant sur la méthodologie classique des enquêtes sur les dépenses des ménages, son originalité réside dans l'estimation des montants des dépenses des différentes catégories de ménages par produits, suivant le lieu d'achat, et notamment leur origine formelle ou informelle. Cette enquête régionale met en évidence une grande homogénéité remarquable quant aux comportements des ménages.**

Dernier volet du dispositif 1-2-3, la phase 3 a pour objectif principal d'identifier les comportements des ménages en matière de consommation et d'apprécier l'importance et le rôle du secteur informel dans leur demande de biens et services. Dans l'optique ainsi déclinée, et pour une perspective plus étendue, elle permet, à la fois, de déterminer l'origine des produits, de quantifier la demande auprès du secteur informel et enfin, d'établir l'équilibre comptable ressources-emplois selon les types de consommateurs de la production informelle. Elle vient compléter la série des premiers résultats des deux premières phases de l'enquête 1-2-3, déjà parus dans cette collection.

L'enquête comporte aussi des questions d'opinion sur l'appréciation des ménages quant à l'évolution récente des revenus, de la consommation ou de l'épargne, et des transferts monétaires. Très largement inspirée dans sa structure des travaux réalisés à Madagascar par le projet MADIO (1998, par exemple), son originalité tient surtout dans son aspect comparatif et à la mise en perspective

régionale. Cette première analyse vient compléter les six publications nationales plus détaillées produites par chacun des six INS sur l'agglomération de son ressort (voir bibliographie). Pour des études ultérieures approfondies et permettre des comparaisons rigoureuses, il sera cependant nécessaire de procéder aux conversions en parité de pouvoir d'achat (PPA). Cette présente approche descriptive porte seulement sur des résultats en francs courants.

L'enquête comprend un échantillon représentatif de la population de la principale agglomération de six Etats membres de l'UEMOA (Bénin, Burkina, Mali, Niger, Sénégal et Togo). Spécifiquement, il s'agit d'un sous-échantillon de 4 200 ménages tirés parmi les 15 300 ménages de la phase 1 du dispositif d'enquête 1-2-3. Les événements politiques survenus en Côte d'Ivoire ont empêché la réalisation de la phase 3 sur les dépenses des ménages à Abidjan alors que les deux précédentes phases (enquêtes emploi et sur le secteur informel) s'y étaient bien déroulées.

## Conclusion

Au-delà de spécificités nationales, la consommation des six agglomérations présente de fortes similitudes et un certain nombre de caractéristiques communes méritent d'être soulignées :

- quel que soit l'indicateur retenu, les dépenses en valeur absolue, les dépenses par tête ou par unité de consommation, et selon la typologie des ménages axée sur le secteur institutionnel, les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur informel, dits « ménages privés informels », se trouvent en bas de l'échelle tandis que les "ménages formels" (publics ou privés) se placent toujours en tête du classement par catégorie de ménages ;
- l'autre typologie utilisée dans cette analyse, classant les ménages selon le niveau de richesse déterminé en fonction du montant de leur consommation, fournit des informations intéressantes en terme d'inégalités : en premier lieu et en moyenne, la consommation par tête du troisième quartile est près de trois fois supérieure à celle du quartile le plus pauvre. En second lieu, et conformément à la théorie économique, les indices de Gini, oscillant entre 0,36 à Dakar et 0,43 à Ouagadougou, se situent largement en-dessous des indices de Gini calculés sur les revenus totaux des ménages relevés lors de la phase 1, enquête emploi (entre 0,51 à Dakar et 0,62 à Lomé) ;
- les céréales restent les aliments de base des six villes étudiées. S'agissant du riz, avec une consommation moyenne estimée à 290 grammes par jour et par personne, les Bamakois devancent les Dakarois. Sur l'ensemble des villes, un tiers de la consommation alimentaire est consacré aux céréales ;
- en termes de fréquentations des lieux d'achat, le secteur informel a, de très loin, la préférence des consommateurs. Globalement, les ménages s'adressent au secteur informel dans 95 % des cas. Si on pondère cette fréquence d'achat par la valeur de la consommation correspondante, cette domination écrasante de l'informel est toujours vérifiée sans ambiguïté : la part de marché du secteur informel représente 78 % sur l'ensemble des six villes ;
- pour les choix des lieux d'achat, la *proximité* et la faiblesse des *prix* constituent les avantages du secteur informel, alors que la *qualité* et le fait que les biens ou services *ne se trouvent pas ailleurs* constituent les principaux atouts du secteur formel ;
- si, en général, le secteur informel constitue un lieu d'approvisionnement bon marché, il ne sert

pas seulement les franges les plus pauvres de la population. Toutes les couches sociales, y compris les mieux loties, s'adressent à lui pour satisfaire leurs besoins : ainsi, 68 % de la consommation du quartile le plus riche provient du secteur informel (89 % pour le quartile le plus pauvre) ;

- la part des importations varie d'une ville à l'autre, d'un quart à Dakar et à Bamako jusqu'à un peu moins de la moitié à Ouagadougou et à Niamey, Cotonou et Lomé se situant dans des positions intermédiaires. Sur l'ensemble des villes, la part des produits importés représente un tiers de la consommation ;
- sur les douze derniers mois, environ un ménage sur trois déclare avoir vu ses revenus baisser, ce qui entraîne une baisse dans la consommation, touchant plus d'un cinquième des ménages sur l'ensemble des villes. En effet, plus d'un tiers des ménages ont puisé dans leur épargne pour tenter de réduire la chute de leur niveau de consommation. L'analyse des soldes d'opinion sur la variation des revenus, de la consommation et l'épargne met en avant la situation préoccupante des ménages à Lomé, confirmant les résultats obtenus lors des deux phases précédentes (faiblesse des revenus de l'emploi et des indicateurs économiques du secteur informel). A l'opposé, Dakar confirme sa position en tête de classement des villes ;
- le phénomène de réseaux de solidarité qui se manifeste par les transferts monétaires entre ménages reste très important : près de 64 % des ménages ont effectué des transferts tandis que 43 % en ont reçus. Mais plus d'un ménage sur cinq n'a effectué aucun transfert, que ce soit à titre de donateur que de bénéficiaire. Quelle que soit la ville considérée, les « ménages publics » sont les premiers donateurs tandis que les « ménages inactifs/chômeurs » sont les premiers bénéficiaires. Le solde des montants versés ou reçus montre que dans l'ensemble, les ménages des principales agglomérations donnent plus qu'ils ne reçoivent.

Au terme de cette première analyse comparative, l'enquête met en évidence l'homogénéité des structures de consommation et des comportements des ménages dans leurs décisions d'acheter un produit dans le secteur formel ou informel. Cette mine d'informations collectées pour chaque produit permettrait de nombreuses autres exploitations statistiques. Enfin, séparément ou combinée aux enquêtes sur l'emploi et sur le secteur informel, l'enquête consommation offre la possibilité d'études plus approfondies concernant la lutte contre la pauvreté, principal objectif des politiques économiques en Afrique pour de longues années encore.